



HAL
open science

A la recherche de monsieur Marsillat

J.F. Maxou Heintzen

► **To cite this version:**

J.F. Maxou Heintzen. A la recherche de monsieur Marsillat : Vie et mœurs des cornemuseux en Centre-France au XIXe siècle. Les Cornemuses de George Sand, autour de Jean Sautivet, fabricant et joueur de musette dans le Berry (1796-1867), Musées de Montluçon, pp.22-27, 1996. hal-01521157

HAL Id: hal-01521157

<https://hal.science/hal-01521157>

Submitted on 11 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

A la recherche de monsieur Marsillat

Vie et mœurs des cornemuseux en Centre-France au XIXe siècle

J.F. « Maxou » Heintzen

CHEC, Centre d'Histoire « Espaces et Cultures », Clermont Université, Université Blaise-Pascal, EA 1001 / La Chavannée

Vous avez eu une dame de Paris, une fameuse Pauline Viardot, qui voulait écrire nos airs, et vous avez demandé Marsillat, qui était à plus de douze lieues d'ici [...] [le] grand Marsillat, mort il y a longtemps, à la suite d'une querelle suscitée par d'autres sonneurs¹ ...

En Berry et autres lieux du Centre

Situons nous à mi-chemin entre la science et la littérature, quelque part entre le luthier et le romancier. Le premier se livre à un inventaire scrupuleux des cornemuses anciennes du Centre-France, incrustées ou non, étudie attentivement leur facture et leurs possibilités musicales. L'autre alimente l'abondante mythologie qu'elles ont suscitée, de George Sand à nos jours. L'histoire se nourrit à ces deux mamelles-là ; l'ébauche d'une sociabilité de l'*homo cornemusicus* se fait souvent dans la recherche d'une confirmation d'informations glanées au détour des lignes d'un Jean Baffier², dans l'identification d'un patronyme pavé au dos d'un instrument, ou dans le désir de ramener certains mythes à une réalité plus cartésienne...

Il est tentant de se demander par exemple si le cornemuseux « interviewé » par George Sand, ce fameux « grand Marsillat » dont elle vante les talents, est si réel que ça : n'aurait-elle pas enjolivé les choses, ou condensé plusieurs rencontres en une seule ? Si cet homme-là fut si réputé en son temps, à l'instar d'un Monsieur de Sainte-Colombe de la cornemuse, qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Et plus généralement, tous ceux qui ont posé les doigts sur ces hautbois de buis, ne resterait-il plus que l'imagination des romanciers pour nous en conter l'existence ?

À travers des dépouillements d'archives de toutes sortes, voici des lambeaux de la vie de ces cornemusiers, au XIXe siècle en Bourbonnais, Berry et provinces alentour. Qui étaient-ils, plus exactement constituaient-ils une famille, à défaut d'être encore une corporation, comment la connaissance et la pratique de la musique se perpétuait-elle, dans quel contexte, tant en ville qu'à la campagne ? La zone étudiée ici va de Bourges à Marcillat-en-Combrailles, de Lignières-en-Berry à Nevers : l'ouest du département de l'Allier, essentiellement l'arrondissement de Montluçon, avec quelques incursions dans le sud du Cher et la Nièvre.

À la chasse aux cornemuseux

Les musiciens mènent les noces, c'est bien connu. Ils exercent alors une fonction reconnue d'animateur de l'événement, et c'est à ce titre qu'ils figurent parfois parmi les quatre témoins qui signent à la fin de l'acte. Force est de constater qu'ils y apparaissent plus souvent qu'on ne pourrait le penser : un dépouillement portant sur l'arrondissement de Montluçon (Allier), entre 1830 et 1870 approximativement, fait apparaître 284 témoins musiciens, correspondant à 125 individus. Une fois identifiés, ce sont cette fois plus de 500 actes où ils interviennent au total qualifiés ou non d'un état en rapport avec la musique.

Dans certaines communes, il n'est jamais fait état de la musique, dans d'autres systématiquement. Pour la ville de Montluçon, métropole industrielle en pleine expansion au XIXe siècle, ce sont ainsi 150 témoins entre 1835 et 1870, avec des records en 1849 (11 témoins musiciens, dont 6 qualifiés ainsi), et en 1857 (10 musiciens, dont 8 explicitement indiqués).

Les deux dénominations majoritairement rencontrées sont « musicien » (50 % des cas) et « ménétrier » (30 % des cas), la distinction entre les deux semblant difficile à faire : une même personne pouvant être l'un ou l'autre dans la même commune, donc devant le même rédacteur, à quelques mois d'écart. Ensuite on trouve des appellations relatives à l'instrument pratiqué. La cornemuse est seule représentée dans le

¹ George Sand, *Promenades autour d'un village*, chap. 11, été 1857.

² Fondateur du premier rassemblement folklorique de vieilles-cornemuses en 1888, la Société des « Gâs du Berry et autres lieux du Centre ».

Montluçonnais³ : « cornemusier » ou « joueur de musette ». En Combrailles, on rencontre très souvent « cormusier »⁴. Cette fonction musicale au sein de la noce est parfois renforcée par l'indication d'une profession, « tisserand & ménétrier » par exemple, ou le plus souvent par l'affirmation d'un statut social : « propriétaire & musicien ». Très rarement, il a été donné de rencontrer « artiste musicien », sans qu'il me soit possible d'évaluer si cette appellation avait une réelle valeur qualitative ; cette idée se trouve renforcée par les actes concernant une famille de facteurs de cornemuses, qualifiés d'« artistes luthiers »⁵. Enfin, il est à noter que la dénomination de « sonneur », chère à George Sand, n'apparaît dans aucun acte.

Marguerite sont unis par le mariage. Et tout ce devant d'icell' acte en
 présence de Ghemine Charles âgé de trente - sept ans, jardinier demeurant
 à Montluçon, cousin par alliance du futur, de Thomas Gilbert, âgé de
 vingt - quatre ans, 'aurnalier, domicilié à Faillou, commune de Nogé,
 ami du futur, de Fontaine Pierre, âgé de trente - trois ans, musicien,
 à Montluçon, de Genesier François, âgé de quarante - quatre ans,
 musicien, domicilié à Sachapelaude, tous les deux amis de la future
 lesquels, ainsi que les parties contractantes ont déclaré ne savoir signer,
 à l'exception de Pétitjean et Ghemine qui ont signé avec nous
 le présent acte après lecture faite.
 Laveyrolle Petitjean Ghemine

Deux musiciens, parmi les témoins d'une noce

Ensuite, une étude de type généalogique des personnes identifiées permet de les replacer dans un contexte humain, social ou géographique. On quitte alors la fonction de musicien pour évaluer si cela peut mériter le nom de profession.

Les cercles des ménétriers disparus

On peut distinguer deux principaux types de groupes sociaux dans lesquels la musique se propage : la cellule familiale d'une part, et le voisinage proche, à savoir la rue en milieu urbain, ou le hameau en zone rurale.

On pense bien sûr en premier lieu à une transmission de la pratique par filiation, mais elle n'est pas majoritaire dans les régions étudiées. La cellule dominante est sans conteste la fratrie de ménétriers : les frères Rodier dits « Morantin » à Cérilly (Allier), les frères Auclair à Arpheuilles-Saint-Priest (Allier), les frères Aupetit à Montluçon, les frères Génébrier à La Chapelaude (Allier), les frères Aufrère à Durdard (Allier) et Montluçon, les frères Legrand à Montluçon, et encore d'autres, un peu partout... On peut évidemment imaginer une initiation du cadet par l'aîné, mais nous en sommes réduits aux suppositions. Il arrive en outre que le père soit lui aussi musicien, mais cela est plus difficile à établir, car avant 1830, les indications de professions sont plus rares.

Toutefois, plusieurs « dynasties » de musiciens ont été mises en évidence : les Messioux à Saint-Amand-Montrond (Cher), les Auvity à Saint-Sauvier (Allier), les Lambrun à Treignat (Allier). On rencontre jusqu'à quatre ou cinq ménétriers en activité dans la même famille à la même époque. Dans ce processus, les filles jouent semble-t-il un rôle important⁶ car on rencontre à plusieurs reprises des beaux-frères musiciens, ainsi que des couples père/gendre.

³ En Berry et Nivernais, les joueurs de vielle sont précisés. Cela ne permet pourtant pas d'affirmer qu'ils étaient absents du Montluçonnais en 1830-1850.

⁴ Cette appellation ne semble pas avoir de rapport avec le cormier, la suppression d'une syllabe centrale est une pratique courante dans les parlers populaires.

⁵ Les pédicures et les vétérinaires sont aussi des artistes à cette époque...

⁶ Une seule « ménétrière » a été rencontrée sur toute la zone d'étude.

26	Messieux	Jean	ménétrier	1				60	atteint des Rhumatismes
27	Magnard	marin la femme	1. prof.			1		56	
28	Messieux	Alexandre leur fils	clerc d'avoué	1				18	
29	Paquet	François	ménétrier	1				35	
30	Messieux	Angelique la femme	1. prof.			1		29	

Père et gendre ménétrier, Saint-Amand-Montrond 1841

Il existe aussi une concentration géographique des ménétriers. Par exemple, durant les années 1840, la rue de la Lombardie à Montluçon abrite jusqu'à trois joueurs de cornemuse, résidant dans des habitations quasi contiguës. Dans le même temps, la rue Cordier à Saint-Amand-Montrond accueille deux « bals publics » à la vielle et à la cornemuse, installés presque en vis à vis. La propagation de la musique s'appuie sur ces voisinages : en 1844, à Montluçon, Joseph Meunier, 19 ans, ménétrier, réside rue de la Presle. Dans la maison d'à côté vivent les Legrand, jardiniers, en particulier Antoine et François, âgés de 13 et 11 ans. On imagine l'attrait qu'a pu avoir sur eux le fait de voir jouer un jeune cornemuseux à leur porte. Moins de dix ans après, ils joueront eux aussi.

En milieu rural un tel regroupement existe aussi. Il se confond parfois avec une cellule familiale développée constituant l'essentiel d'un hameau, mais on note aussi des voisinages qui ne semblent pas liés à une parenté : est-ce la musique qui a provoqué ce voisinage, ou bien la proximité qui a permis l'éclosion de nouveaux talents ? À Montrobert, commune d'Arpheuilles-Saint-Priest (Allier), les enfants Auclair sont ménétriers. Pierre Péronnet, leur voisin, cornemusier, est témoin à leur naissance, peut-être même leur parrain, à tout le moins un bon ami de leur père. Ce dernier, cabaretier, fut peut-être lui aussi versé dans la musique. On reconstitue ainsi un microcosme structuré autour de la cornemuse.

Vivre ou survivre de la musique

La cornemuse pouvait-elle nourrir son homme au XIXe siècle ? L'affirmation de l'état de ménétrier pour un témoin de noce prouve tout au plus que celui-ci sait jouer, et sans doute monnaie ses services; il est cependant délicat de se faire une idée si la musique constitue sa seule source de revenus.

D'autres actes peuvent nous y aider : lorsque le musicien est au centre de l'acte, par exemple lorsqu'à se marie, lorsqu'il a des enfants, l'affirmation d'un état lié à la musique est alors plus probante sur la professionnalisation de l'instrumentiste. Toutefois, le fait que ces événements soient festifs incite à penser que la cornemuse y est forcément associée, et cela peut biaiser la rédaction de l'acte. Par contre, lors d'un décès, il peut sembler déplacé de faire référence à un état musical si cela n'est qu'une activité annexe. Et pourtant, plusieurs ménétriers affirmant leur état sont témoins de décès, de même certains défunts sont qualifiés de cornemuseux, parfois plusieurs mois après leur mise en terre, dans des actes les concernant *post-mortem*.

a comparu Dame Adèle Chambenoit, sans profession, demeurant à Montluçon quartier de Brotonnie, Canton est, laquelle nous a exposé que le Sr Antoine Dupetit, son mari, en son vivant Ménétrier domicilié avec elle à Montluçon Canton est, y est décédé le vingt-cinq octobre dernier, laissant de leur union un enfant mineur

Désignation d'un tuteur pour le fils d'un cornemuseur décédé – Montluçon 1860

Fait surprenant, les actes notariés sont souvent d'une étonnante précision au sujet des professions musicales: il n'est pas rare de rencontrer des ménétriers, qualifiés ainsi, acheter terres ou maisons, prêter ou

emprunter de l'argent. Toutefois, ils semblent vite préférer, si c'est le cas, l'appellation de « propriétaire », plus révélatrice d'un statut social.

Les prestations musicales rapportent-elles beaucoup d'argent ? Les indications sont fragmentaires, éparpillées dans le temps : 15 francs pour une noce (Montluçon, 1866), 5 à 6 francs pour « les danses du 15 Août » (Moulins, Allier, 1851 à 1865), 10 francs pour une noce (Creuse, 1838), pour la fête de la naissance du duc de Bordeaux (1821) : 2 francs à Château-Chinon (Nièvre), 5 francs à Châtillon (Allier), 9 francs à Rocles (Allier). Ces sommes sont finalement de peu d'intérêt si l'on ne connaît pas la fréquence des activités musicales : à Montluçon, Vincent Dèbède, cornemusier, est trois fois témoin en deux mois, l'été 1855, Joseph Aufrère est témoin à deux mariages différents le 29 Avril 1862. On ne possède malheureusement aucun cahier de comptes de musicien de cette époque pour confirmer si ces rythmes étaient exceptionnels ou non. Toutefois, bien des foyers semblaient avoir fort besoin des quelques sous rapportés par la musique. Du haut de ses 14 ans, Antoine Aupetit, dit Bayet, est très fier de son état de ménétrier dans le recensement de 1842.

Les Gles		(Village)								
Les Gles	1839	Simon	Vigneron	1						46
	Aupetit	Maria			1					44
	Bayet	Auréli					1			20
	Laprairie	Gilbert					1			18
	Laprairie	Antoine	Ménétrier				1			14
	Laprairie	Gilbert					1			11
	Aupetit	Patrice					1			7
	Aupetit	Estienne						1		11
	Aupetit	Maria						1		20 mois

Antoine Laprairie dit « Bayet » (nom de sa mère) ménétrier à 14 ans – 1842

Quand on parle de vivre de la musique, cela peut passer aussi par la fabrication d'instruments. Outre Jean Sautivet, seulement quelques facteurs ont été clairement identifiés sur la zone du Centre à cette époque. Bien peu d'entre eux se disent « fabricants d'instruments » comme les frères Aujay d'Hyds (Allier) en l'an VII. La plupart du temps on en est réduit aux conjectures résultant de l'état de ménétrier-tourneur, par exemple. Gilbert Guillaumin (1800-1865), dit Marguillet, sans doute un des plus célèbres cornemusier de son temps, a été luthier, le fait est attesté par la presse lors de son décès, mais il ne se pare jamais de cet état dans les actes le concernant, même lorsqu'il s'agit de plaider pour une cornemuse impayée (vendue 30 francs en 1854). Dans la Nièvre, Charles Frébault de Billy-Chevannes (Nièvre) sera le plus souvent menuisier, et François Dard, joueur de musette et tourneur est très clair sur sa condition, lorsqu'il sollicite une autorisation pour jouer dans les fêtes en 1855.

Corbigny le 14 mai 1855



Monsieur le préfet

Je vous fait cette demande pour
vous me donner une permission
et autorisation par tout le départe-
ment de jouer de lamusette
dans les foires et apert et
fette du département y enais
aucune ressource pour gagner
ma vie y et suis infirme y mar-
che avec une jambe de bois

Fait a Corbigny le 14
mai Je vous salut

Dard François jouer
de fute et de musette

François Dard, demande d'autorisation pour jouer

Des Maîtres Sonneurs ?

Une chose semble acquise : le mot « sonneur » est une introduction due à George Sand, sous l'influence de ses lectures, en particulier le Barzaz Breiz (1839), vaste collecte de chants bretons recueillis par le vicomte de la Villemarqué, dont elle fut une fervente admiratrice. Nos musiciens étaient-ils des « maîtres » ? Jusqu'à présent, seul Pierre Grisot dit Compagnon, cornemuseux émérite, est qualifié « maître musicien » à Nevers (Nièvre), dans une noce en 1848. Si l'on se réfère à l'organisation des ménétriers sous l'Ancien Régime, alors qu'aucun brevet de maîtrise n'a été découvert à ce jour au XIXe siècle, il n'en est pas de même des contrats d'apprentissage...

Devant M.^r Auguste-Benoît
Eschevéned et son collègue notaires à la résidence de
Mondlucad, département de l'Allier, Souffignard;

ont comparu:

M. Gilbert Guillaumain, dit Marguillet,
propriétaire et cornemuseux, demeurant à Mondlucad.

M. François Legrand, jardinier, demeurant
à Mondlucad, mineur émancipé, âgé de dix-neuf ans,
ainsi qu'il le déclare.

En présence et assise de Jean Duceau,
propriétaire et marichad, demeurant à Saint-Victor,
son curateur.

Lesquels sont convenus et demeurés
d'accord de ce qui suit:

Ledit Guillaumain s'engage à
prendre chez lui ledit Legrand pour dix-huit mois,
qui commenceront le douze Octobre, présent mois, et à
lui enseigner pendant ce temps la cornemuse.

Et le blanchir, raccommoier, loger
et nourrir pendant tout ledit temps.

En conséquence, ledit Guillaumain,
s'oblige à montrer de son mieux audit Legrand tout
ce qu'il sait sur la cornemuse, sans rien en rien
cacher.

De son côté, ledit Legrand s'engage
à obéir audit Guillaumain en tout ce qu'il lui
commandera de licite et honnête, et à travailler
au jardin dudit Guillaumain.

Le présent Contrat est fait
moyennant la somme de cent-cinquante francs,
pour tout le temps dudit apprentissage, que
ledit Legrand s'oblige à payer audit Guillaumain
à l'expiration dudit dix-huit mois.

Il est convenu que si ledit
Legrand venait à quitter ledit Guillaumain
au bout d'un an ou avant, il paierait audit
Guillaumain la moitié de la dite somme de cent-

Deux cornemuseux de Montluçon, François Aupetit en 1844, et Gilbert Guillaumin dit Marguillet en 1851, sont passés devant notaire pour préciser les conclusions auxquelles ils consentaient à former deux « apprentis-cornemusiers »⁷. La durée de l'apprentissage et son coût (100 francs par an) sont tout à fait comparables aux pratiques en usage dans les autres professions.

Marguillet a formé de nombreux autres élèves, les recensements de Montluçon entérinent chaque année le changement d'« élève-ménétrier ». Jean Chassagne (1835-1913), un de ses élèves affirme même que Compagnon est venu de Nevers pour prendre des leçons rue de la Lombardie. Voilà une renommée qui s'étend loin !

L'organisation de la « profession » est certaine, même si elle est moins officielle qu'aux siècles précédents : on connaît deux contrats d'associations de musiciens à Lignières (1832) et Saint-Amand-Montrond (1846), divers prêts entre collègues à Montluçon, et surtout une chaîne d'amitié entre tous ces ménétriers : l'un est souvent témoin lors de la naissance d'un enfant d'un autre, voire lors de son décès. Les liens ne sont pas seulement implantés dans les grandes villes: on a un fréquent va-et-vient avec les campagnes voisines, et plusieurs musiciens de Saint-Amand s'en sont venus passer quelques années à Montluçon. Pour apprendre ?

1851		297	Guillaumin	Gilbert	Ménétrier
1844			La font	Marie	
1848			Vincent	Gilbert	Édouard Ménétrier

Marguillet et un de ses élèves – Montluçon, recensement de 1841

Qui était le grand Marsillat ?

Ainsi donc, avant de rédiger *Les Maîtres Sonneurs* en 1853, George Sand s'est documentée « à la source », et l'événement le plus dramatique du roman, la mort tragique de Joset, le héros cornemusier bastonné en Morvan, est inspiré d'un fait divers réel. La quête de ce « Grand Marsillat »⁸ dure depuis plusieurs années, dans une région « à plus de douze lieues » de Nohant. Ce patronyme est un surnom⁹, sans doute d'origine géographique. Dans *Les Maîtres Sonneurs*, deux personnages se nomment Archignat et Huriel (noms de localités du Bourbonnais). A Cérilly, les frères Rodier furent plus connus sous le sobriquet de « Morantin » car leur grand-père était originaire de Romorantin ; l'aîné mourut à Saint Amand, hors de chez lui, à l'automne 1849. Mais si c'était lui le Grand Marsillat, George Sand l'aurait donc affublé d'un pseudonyme ?

Autre piste, parmi les nombreux cornemuseux repérés aux alentours de Marcillat-en-Combraille : un nommé Martial (ou Marcial) Berthon, joue la cornemuse vers 1830 à Arpheuilles-Saint-Priest. Et si Marsillat n'était qu'une déformation de son prénom ? Las ! Il décède en mai 1853, trois mois après que George Sand ait écrit *Les Maîtres Sonneurs*...

Un autre candidat serait François Aupetit (1814-1844), mort à trente ans à la fleur de l'âge, cabaretier, tailleur d'habits et musicien, un des rares qualifié d'« artiste musicien » lors d'une noce. À 20 ans, il mesure 1,71 m – un géant pour l'époque –, d'où le qualificatif de « grand ». De plus, quelques mois avant son décès, il conclut avec un cornemuseux novice un contrat d'apprentissage dans les règles de l'art. Ne serait-il point mort d'une mauvaise rencontre ?

Vous avez appris un peu de musique ?

Certainement, j'ai appris à jouer de la cornemuse à gros bourdon et de la musette à clefs.

Où avez-vous pris des leçons ?

En Bourbonnais, dans les bois. Quel était votre maître ?

Un homme des bois¹⁰

⁷ Cette dénomination est effectivement employée dans l'un des deux contrats.

⁸ George Sand l'orthographe indifféremment Marsillat ou Marcillat.

⁹ Ce qui donne tout son sel à cette recherche, car l'état-civil ignore les surnoms. Seuls les notaires les notent scrupuleusement.

¹⁰ « Rencontre de G. Sand avec un cornemuseur bourbonnais », *Revue Indépendante*, 1842

L'insistance que George Sand met dans la relation entre la cornemuse et les forêts du Bourbonnais – son interlocuteur dit que « la musique pousse dans les bois » – et l'association bûcheron-ménétrier ne se retrouve hélas pas dans les actes de cette époque¹¹. Il est alors plaisant d'imaginer, ainsi qu'elle le suggère, et en guise de solution ultime, tout un peuple vivant au couvert des forêts, ignorant superbement les lois du royaume, de la République ainsi que leurs scribes, et donc absents des archives, mais pas des rêves des cornemuseux d'aujourd'hui...

¹¹ La profession de bûcheron n'apparaît jamais. Est-ce à dire que tout le monde l'était un peu ?